

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
/ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "mâchefers" sur la base de données ARIA - État au 08/11/2023

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "mâchefers":

- Contient : mâchefers

Accident

Rejet d'eaux de process dans le réseau eaux pluviales d'une usine d'incinération N° 54824 - 21/08/2019 - FRANCE - 78 - CARRIERES-SUR-SEINE .

E38.21 - Traitement et élimination des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54824/>

Vers 11 h, l'exploitant d'une usine d'incinération ouvre délibérément un déversoir permettant de laisser s'écouler les eaux de process vers le réseau d'eaux pluviales. Il a préalablement constaté la présence d'un niveau élevé d'eau dans les 2 bassins de récupération des eaux des extracteurs de mâchefers, d'eaux pluviales et des eaux de rinçage de la biosmose ainsi que dans la zone de rétention qui les entoure. L'eau arrive au niveau du local ammoniac avec un risque pour le système de traitement des fumées si les pompes et le câblage électrique sont touchés. Aucun moyen de pompage n'est disponible. Les eaux se déversent pendant 5 h dans le réseau eaux pluviales du site. La quantité déversée, avec un pH moyen de 10, est estimée à 80 t.

Le site possède 2 bassins de 250 m³ à l'arrière du site pour recueillir les eaux de process issues des extracteurs mâchefers, les rejets de la biosmose mais également une grande partie des eaux de voirie du site. Ce dernier apport peut être important et amener les bassins en débordement lors d'épisodes orageux. En fonctionnement normal le site injecte dans les 2 fours une partie de cette eau (500 l/h /ligne). L'incident s'est déroulé lors de l'arrêt technique du site et une seule ligne d'incinération était en fonctionnement. Le premier bassin qui sert de décanteur aux matières en suspension a bien été curé préalablement à l'arrêt technique pour libérer de la capacité. Cependant, les apports constitués des eaux de rinçage de la biosmose, de la vidange de la chaudière et des eaux pluviales (épisode orageux 4 jours plus tôt) ont conduit à la saturation des capacités de rétention du site.

Un plan d'action a été élaboré, 9 mois plus tôt, au niveau du site. Le dispositif d'injection dans les fours a été fiabilisé en travaillant sur les cannes d'injection et leur tuyauterie et le personnel a été sensibilisé. Un merlon de retenu supplémentaire a été monté pour créer une zone de rétention autour des bassins. Cette barrière s'avère très efficace, mais elle crée une retenue au niveau du dispositif de stockage et de pompage de l'ammoniac nécessaire au traitement des fumées.

Suite à cet incident, l'exploitant prend des mesures préventives strictes en pompant systématiquement tout débordement même s'il n'atteint pas le merlon.

Accident

Incendie dans une usine d'incinération de déchets

N° 54107 - 25/07/2019 - FRANCE - 19 - ROSIERS-D'EGLETONS .

E38.21 - Traitement et élimination des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54107/>

Vers 13h30, un feu se déclare sur un tas de déchets d'encombrants de 700 m³ stocké à l'extérieur dans une alvéole béton dans une usine d'incinération. Les pompiers interviennent au moyen de 2 lances à eau alimentées sur un étang situé à 800 m, la réserve incendie de l'incinérateur ayant été épuisée. L'incendie menace de se propager à une 2ème alvéole de 500 m³. Aucun dépotage n'est possible. Le sinistre est maîtrisé vers 17 h. Les déchets brûlés sont étalés au sol, arrosés et couverts par des mâchefers. Une légère reprise de feu est rapidement maîtrisée. Une surveillance est mise en place durant la nuit. Les eaux d'extinction sont collectées dans les bassins de rétention. Durant tout le sinistre, le fonctionnement normal de l'incinérateur a pu continuer, l'incendie des déchets d'encombrants ne s'étant pas propagé à l'incinérateur lui-même.

La présence des déchets d'encombrants, en provenance des déchetteries alentours, de déchets non autorisés (batteries, bidons d'huile, aérosols...) cumulée aux conditions caniculaires est la cause supposée du départ du feu. Par ailleurs, l'insuffisance du système de protection incendie (1 seul RIA et absence de détection incendie sur les plateformes de stockage) et la présence d'un grand nombre de déchets constituant une charge calorifique importante ont été des facteurs aggravants.

Suite à l'incendie, l'exploitant effectue un rappel à tous les apporteurs, modifie les horaires de réception des encombrants, contrôle le vidage et effectue un arrosage préventif des déchets en attente de traitement. Un contrôle thermographique des tas de déchets est par ailleurs mis en place.

Accident

Feu de trémie dans un centre de tri

N° 48234 - 13/06/2016 - FRANCE - 39 - LONS-LE-SAUNIER .

E38.11 - Collecte des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48234/>

Vers 12h50, un feu se déclare dans la trémie d'alimentation d'un centre de tri de déchets. Un employé donne l'alerte. L'alarme du site est déclenchée, les trappes de désenfumage sont ouvertes, le personnel est évacué. Le personnel tente d'éteindre le feu avec un RIA avant l'arrivée des pompiers. L'électricité est coupée. Un important panache de fumées se dégage. Les secours éteignent l'incendie en 1 h.

Les eaux d'extinction sont confinées dans le bac de rétention du site. Elles sont réutilisées dans le procédé de l'incinérateur associé au centre de tri (refroidissement des mâchefers en sortie d'incinération, réduction de la température des fumées avant traitement, injection dans le four d'incinération). Les déchets impactés par l'incendie sont envoyés vers une installation de stockage.

Un déchet inflammable introduit dans la trémie avec les déchets ménagers pourrait être à l'origine du sinistre. L'exploitant demande aux opérateurs de renforcer leur vigilance pour détecter ce type de déchets lors de la réception. Il organise régulièrement des exercices de mise en situation d'incendie.

Accident

Rejet de fumées suite à une fuite sur la chaudière d'une usine d'incinération N° 49643 - 08/05/2017 - FRANCE - 74 - PASSY .

E38.21 - Traitement et élimination des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49643/>

Vers 5h50, dans une usine d'incinération d'ordures ménagères, un tube de la chaudière se perce, formant une brèche de 3 cm. Les 10 t d'eau situées au-dessus de la brèche se vaporisent brusquement, conduisant à la montée en pression du four. Le mélange constitué par les fumées d'incinération et la vapeur d'eau s'échappe de manière incontrôlée par les extracteurs de mâchefers et par tous les interstices du four. L'exploitant arrête l'incinérateur et diminue la température du four en réduisant au maximum les entrées d'air. Une fois la température sous contrôle, les déchets sont arrosés, pour accélérer le refroidissement, à l'aide d'une lance incendie passée au travers de la fenêtre de visite du four. La chaudière est à nouveau en dépression vers 9 h. Les pompiers se rendent sur place mais n'ont pas à intervenir.

La brèche s'est formée sur un tube situé à proximité immédiate d'une canne d'injection d'urée (destinée à traiter les oxydes d'azote). Les autres tubes proches de ce point présentent également un amincissement de leur paroi. La fuite serait liée à une corrosion des tubes par l'urée projetée. L'usure des tubes était suivie et leur remplacement par des équipements résistant mieux à la corrosion était programmé pour octobre 2017. L'exploitant remplace le tube percé et 8 tronçons de tubes jugés vulnérables dans l'attente de ces travaux. L'étanchéité est vérifiée par un test hydraulique à la pression de service de la chaudière.

L'inspection des installations classées demande à l'exploitant d'analyser les données de mesures atmosphériques réalisées aux alentours du site par l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air, afin de rechercher un éventuel impact des rejets liés à l'accident. Des analyses sont également réalisées dans les végétaux, les lichens et les sols.

Accident

Incendie sur un stockage de mâchefers dans un incinérateur

N° 46895 - 17/07/2015 - FRANCE - 51 - REIMS .

E38.21 - Traitement et élimination des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46895/>



Vers 16h30, dans une usine d'incinération de déchets, un employé constate la présence de flammèches au niveau d'un stockage en fosse de 250 m³ de mâchefers destinés à la valorisation. De petites explosions se font entendre. L'exploitant arrose la fosse mais les explosions se poursuivent. Les secours arrivent vers 17 h. Un taux de monoxyde de carbone supérieur à 500 ppm est mesuré. Deux employés exposés aux émanations sont transférés à l'hôpital. Le sinistre est maîtrisé vers 20 h. L'exploitant assure une surveillance dans les heures qui suivent. Les eaux d'extinction sont contenues sur le site.

Accident

Incendie dans une unité de maturation des mâchefers

N° 57928 - 11/09/2021 - FRANCE - 69 - QUINCIEUX .

E38.32 - Récupération de déchets triés [https://www.aria.developpement-](https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57928/)

[durable.gouv.fr/accident/57928/](https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57928/)

Vers 12h30, un samedi, un feu se déclare sur un bâtiment industriel de 2 500 m² contenant des mâchefers et des déchets d'emballages carton et plastique dans une unité de maturation des mâchefers. Les pompiers installent 4 lances dont 2 sur échelle aérienne.

Les secours sont maîtres du feu vers 15 h. Les eaux d'extinction sont collectées dans un bassin. Une surveillance des points chauds est mise en place. L'opération se termine le lendemain à 3h49.

L'incendie détruit 1 500 m² du bâtiment.